

INFORMATION SUR LE PRODUIT PI 007

Le nettoyage des vitrages

Introduction

Le verre résiste à bien de choses, mais pas à tout!

En qualité de partie de la façade, le vitrage est soumis à l'encrassement naturel ainsi qu'à celui lié à la construction. Les salissures normales nettoyées à intervalles appropriés et dans les règles de l'art ne constituent pas un problème pour le vitrage. En fonction du temps, de l'implantation, du climat et de la situation du chantier, on peut néanmoins assister à une accumulation de couches d'impuretés chimiques et physiques à la surface des vitrages pour lesquelles un nettoyage exécuté dans les règles de l'art est particulièrement important.

La présente fiche technique vise à donner des conseils quant à la prévention et à la minimisation de l'encrassement pendant la durée de vie des vitrages et au nettoyage dans les règles de l'art des différentes surfaces vitrées.

Types de nettoyage

Pendant l'avancement des travaux

De manière générale, il convient d'éviter toute pollution agressive pendant la phase d'avancement des travaux. Si cela devait malgré tout se produire, l'auteur devra enlever les souillures à l'aide de moyens non agressifs, immédiatement après les avoir faites et sans laisser de résidus.

Les boues de bétons et de ciment, les crépis et les mortiers sont des produits hautement alcalins entraînant une corrosion du verre (aspect terne), si ces derniers ne sont pas rincés immédiatement et abondamment à l'eau. Les dépôts de poussières et les dépôts granuleux doivent être enlevés dans les règles de l'art, cependant en aucun cas à sec. Le maître d'ouvrage est du fait de ses obligations de participation et de protection, responsable de régler la coordination des différents corps de métier, notamment d'informer les corps de métier sur les mesures de protection nécessaires.

Une minimisation de l'encrassement peut être obtenue en optimisant l'avancement des travaux et en diligentant des mesures de protection séparées, comme par exemple la mise en place des films de protection devant les fenêtres ou les surfaces de la façade.

Le premier nettoyage a pour rôle de nettoyer les composants après l'achèvement de l'ouvrage. Il n'a en aucun cas pour vocation d'éliminer toutes les souillures accumulées pendant les travaux de construction.

Pendant l'utilisation

La condition indispensable pour garantir les propriétés des vitrages pendant toute leur durée d'utilisation est d'effectuer, à intervalles réguliers et dans les règles de l'art, un nettoyage adapté aux différents types de vitrages.

Prescriptions de nettoyage des vitrages

Généralités

Les consignes ci-après concernant le nettoyage sont applicables à tous les produits verriers utilisés dans la construction. Lors du nettoyage, il convient de travailler systématiquement avec beaucoup d'eau, propre dans la mesure du possible, afin d'éviter tout effet d'abrasion dû aux particules de boues et aux saletés. Pour l'outillage, on pourra utiliser des éponges souples et propres, peaux de chamois, chiffons ou raclettes en caoutchouc. L'effet nettoyant peut être renforcé par l'utilisation de détergent neutres ou de produits ménagers couramment utilisés pour le nettoyage des vitres. Si les souillures sont des résidus de graisses ou de mastics d'étanchéité, on peut utiliser pour le nettoyage des solvants usuels comme l'alcool ou l'isopropanol. De tous les produits de nettoyage chimique, il est de manière générale interdit d'utiliser des produits alcalins, acides ou des produits contenant des fluorures.

L'utilisation d'objets pointus, métalliques tranchants, par exemple des lames ou des couteaux peut endommager la surface des vitrages (rayures). Un produit de nettoyage ne doit pas attaquer la surface de manière visible. L'emploi d'un rabot à verre pour nettoyer des surfaces entières de vitrages n'est pas admissible. Si l'on constate pendant les opérations de nettoyage des dommages aux produits verriers ou à la surface de ceux-ci imputables au nettoyage, il convient d'interrompre immédiatement les opérations et de recueillir les informations nécessaires afin d'éviter d'aggraver les dommages.

Vitrages spécifiques et à revêtements extérieurs

Vitrages spécifiques et à revêtements extérieurs

Les vitrages spécifiques et à revêtements extérieurs mentionnés ci-après sont des produits de haute qualité. Ils nécessitent une rigueur et des précautions particulières pendant le nettoyage. Ici, les dommages peuvent être plus visibles ou altérer le fonctionnement. Le cas échéant, il convient de respecter les consignes particulières des fabricants pour le nettoyage, notamment pour les produits et avec revêtements extérieurs. Le nettoyage des surfaces vitrées au „ rabot à verre “ n'est pas admissible.

- Certains vitrages de protection solaire sont exécutés en qualité de revêtements externes (position 1 = côté exposé aux intempéries). Ils sont généralement reconnaissables à leur réflexion très élevée, même dans le domaine visible. Les vitrages de protection solaire sont fréquemment précontraints thermiquement, notamment pour les éléments de façade ou les écrans solaires.
- Sur les couches extérieures ou intérieures des vitrages (position 1 ou 4), on peut également appliquer des couches atténuant la réflexion (couches anti-réflexion), qui sont par nature difficilement reconnaissables.
- Les couches isolantes situées à l'intérieur ou à l'extérieur constituent un cas particulier (position 1 ou 4). Dans le cas de constructions particulières des fenêtres, ces couches ne peuvent exceptionnellement pas être orientées vers l'espace intercalaire du vitrage isolant. Les dommages mécaniques affectant ces couches se présentent généralement sous forme de bandes d'usure superficielles, en raison de la surface légèrement moins rugueuse.
- Les surfaces traitées non salissantes/autonettoyantes sont optiquement à peine reconnaissables. De par leur utilisation, ces couches sont généralement disposées du côté exposé aux intempéries du vitrage. Les dommages mécaniques (rayures) sur les couches autonettoyantes constituent non seulement un dommage du vitrage reconnaissable visuellement, mais peuvent également entraîner une perte de la fonctionnalité à l'emplacement endommagé. Il convient également d'éviter les dépôts de silicone ou de graisses sur ces surfaces. C'est la raison pour laquelle les raclettes en caoutchouc doivent notamment être exemptes de silicone, de graisses et de corps étrangers.

- Le verre feuilleté de sécurité / VFS comme le verre partiellement précontraint / VPP est doté d'un marquage permanent conformément aux prescriptions légales et peut être associé aux revêtements mentionnés précédemment. La conséquence de la transformation est que le vitrage précontraint ne présente généralement pas la même planéité extrême et homogène qu'un vitrage à glace refroidi normalement. Son montage est souvent prescrit afin de satisfaire aux directives légales ou normatives. La surface du vitrage feuilleté de sécurité est modifiée par rapport au verre flotté standard en raison du processus de précontrainte thermique. On réalise un profilé de contrainte qui entraîne une résistance accrue à la flexion traction. Cela peut conduire à d'autres caractéristiques de la surface.

Les vitrages transformés et dotés de revêtements extérieurs cités précédemment sont des produits de haute qualité nécessitant une rigueur et des précautions particulières lors du nettoyage.

Précisions complémentaires

L'utilisation de machines à polir portatives pour éliminer les dommages en surface conduit à un enlèvement significatif de masse de verre. Des distorsions optiques, reconnaissables en temps « qu'effet de lentille » peuvent être provoquées par cette opération. L'utilisation de machines à polir est notamment interdite sur les vitrages transformés et dotés de revêtements extérieurs. Sur les verres feuilletés de sécurité (VFS), le „polissage“ des dommages surfaciques entraîne une perte de solidité. La sécurité du composant s'en trouve par conséquent altérée.

Remarques

Il est possible que le mouillage des surfaces vitrées ne soit pas homogène, ce qui est imputable à des traces d'autocollants, de rouleaux, des empreintes digitales, des résidus de mastic, mais également à des influences environnementales. Ce phénomène ne se manifeste que lorsque la vitre est humide, donc également lors du nettoyage de celle-ci.

Les traitements ultérieurs (par ex polissage de la surface) entraînent la déchéance de toutes nos prestations au titre de la garantie.

Entretien/ nettoyage de douches

À chaque douche, des matériaux comme le calcaire ou le gel douche agissent sur la surface du verre et des profilés de la douche. Nettoyez régulièrement votre douche et augmentez ainsi sa longévité. En raison des nombreux détergents présents sur le marché, il est impossible de les lister tous et de vérifier leur compatibilité. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons assumer aucune garantie. Veuillez tenir compte des prescriptions respectives des fabricants. Vérifiez néanmoins la compatibilité du détergent avec les matériaux de fixation qui ont été utilisés pour votre douche.

Rincez toujours abondamment à l'eau claire. Après la douche, séchez les profilés à l'aide d'un chiffon doux. Pour la surface du verre, l'idéal est d'employer une raclette en caoutchouc ou un chiffon doux. Les verres pourvus d'un revêtement hydrophobe (par exemple Clearshield) ne doivent pas être nettoyés à l'aide de chiffons en microfibres.

Les verres traités avec Clearshield présentent des caractéristiques d'entretien nettement améliorées. L'eau perle plus rapidement et les résidus de saleté s'enlèvent aisément. Un traitement Clearshield doit être renouvelé régulièrement (1 à 2 ans) en fonction de la teneur en calcaire de l'eau et de la fréquence d'utilisation.

Vous trouverez de plus amples informations sur ce thème dans la documentation «Nettoyages des vitrages» disponible auprès de l'Institut Suisse du verre dans le bâtiment (SIGAB), Rütistrasse 16, 8952 Schlieren. www.sigab.ch